



## Annexe au communiqué concernant le compte 2021

### Évolution des recettes

Tableau: Évolution des recettes (en millions de francs, par rapport au compte 2020 et au budget 2021)

en millions de francs	C	B	C	Écart p.r. au C		Écart p.r. au B	
	2020	2021	2021	en mio	en %	en mio	en %
<b>Recettes totales</b>	<b>72'042</b>	<b>75'813</b>	<b>76'080</b>	<b>4'038</b>	<b>5,6</b>	<b>267</b>	<b>0,4</b>
<i>dont:</i>							
Taxe sur la valeur ajoutée	22'104	22'830	23'553	1'449	6,6	723	3,2
Impôt fédéral direct	24'146	24'328	25'394	1'248	5,2	1'066	4,4
Impôt sur le bénéfice	12'107	12'458	12'718	611	5,0	260	2,1
Impôt sur le revenu	12'038	11'870	12'676	638	5,3	806	6,8
Impôt anticipé	5'216	7'915	4'900	-316	-6,1	-3'015	-38,1
Droits de timbre	2'421	2'160	2'608	187	7,7	448	20,7
Impôt sur les huiles minérales	4'243	4'731	4'554	311	7,3	-177	-3,7
Impôt sur le tabac	2'105	2'010	2'257	152	7,2	247	12,3
Recettes non fiscales et extraordinaires	4'901	4'746	5'672	771	15,7	926	19,5

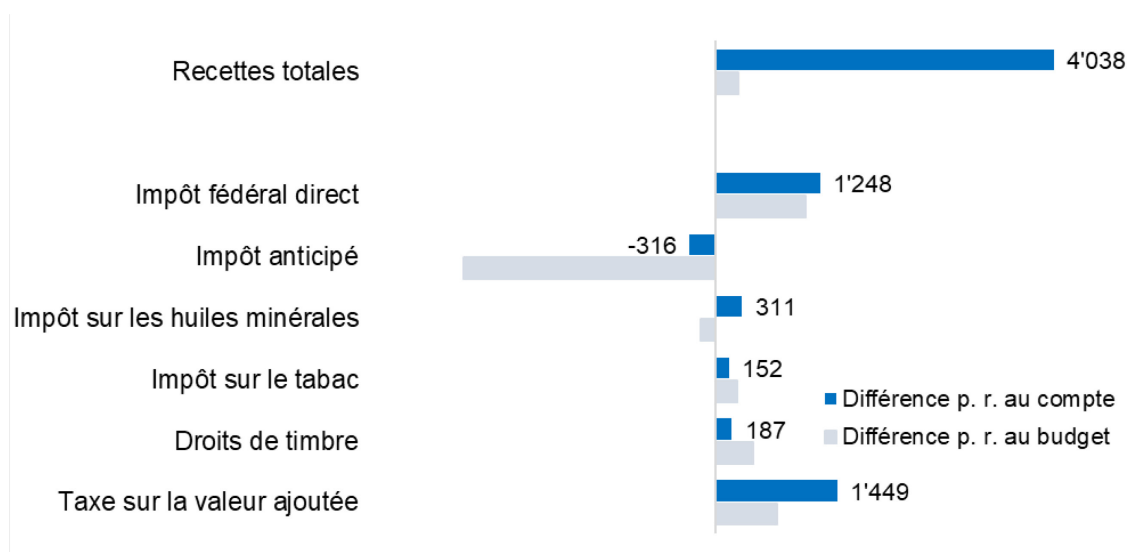
Les recettes totales de la Confédération ont augmenté de 5,6 % par rapport à l'année précédente. Cette hausse est assez proche de la croissance du PIB nominal, estimée à 4,6 % par le Groupe d'experts de la Confédération en décembre 2021. Cependant, les recettes principales que sont la TVA et l'IFD ont progressé plus fortement que la croissance de l'économie.

- **Taxe sur la valeur ajoutée** (23,6 milliards, + 6,6%). La forte augmentation est due bien sûr à la reprise économique, mais aussi à la vigoureuse croissance de l'impôt sur les importations lors du deuxième semestre, dopé par la forte inflation sur les prix à l'importation.
- **Impôt fédéral direct** (25,4 milliards, + 5,2 %). Compte tenu que la majorité des recettes de l'IFD proviennent de l'année fiscale 2020, ce résultat est réjouissant. L'impôt sur le revenu des ménages a augmenté de 5,3 % et l'impôt sur le bénéfice des entreprises de 5 %. Les principaux contributeurs à l'IFD, tant du côté des ménages et que des entreprises, semblent avoir été peu touchés par la crise.
- **Impôt anticipé** (4,9 milliards, - 6,1 %). Les recettes de cet impôt sont en baisse: tandis que les entrées provenant de l'impôt anticipé ont augmenté de 10 %, les remboursements ont quant à eux diminué de 13 %. Le produit brut, qui est pertinent pour la part des cantons, s'est élevé à 9,9 milliards de francs. Une provision de 5,1 milliards pour les futures demandes de remboursement a été ensuite constituée. Ce montant est conséquent non seulement en raison de l'augmentation des rachats d'actions, mais aussi parce que les entreprises ont davantage utilisé les décomptes finaux et non des remboursements directs d'acomptes, préférant laisser leur argent auprès de la Confédération.
- **Droits de timbre** (2,6 milliards, + 7,7 %). L'augmentation des recettes des droits de timbre est notamment due au résultat record du droit de timbre de négociation (1,6 mil-

liards), qui est dû lors de l'achat et de la vente de titres (actions, obligations, etc.). Depuis quelques années, ces recettes oscillent entre 1,1 et 1,3 milliard. Avec 1,5 et 1,6 milliard, cette fourchette a été largement dépassée en 2020 et 2021.

- **Impôt sur les huiles minérales** (4,6 milliards, + 7,3 %). Après la baisse enregistrée au cours de l'exercice comptable 2020 suite aux mesures prises pour endiguer la pandémie de COVID-19, les recettes sont revenues à la normale, même si ce n'est pas dans la mesure attendue. L'augmentation des taux d'imposition, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2021, a généré des recettes supplémentaires qui permettent de compenser le manque à gagner lié à la promotion des biocarburants.
- **Impôt sur le tabac** (2,2 milliards, + 7,2 %). La hausse est notamment engendrée par l'augmentation du prix des cigarettes par les fabricants. Comme l'année précédente, les consommateurs ont davantage acheté leurs produits du tabac à l'intérieur du pays en raison des possibilités limitées de voyager.
- **Recettes non fiscales et extraordinaires** (5,7 milliards, + 15,7 %). L'augmentation est principalement due à l'augmentation de la distribution de la BNS, qui est passée de 1,3 à 2,0 milliards pour la Confédération. À noter que la partie qui dépasse la distribution de base est désormais considérée comme recette extraordinaire, soit 1,3 milliard.

Graphique: Écarts par rapport à l'exercice précédent et au budget (en mio.)



## Évolution des dépenses par groupe de tâches

Tableau: Évolution des groupes de tâches (en millions de francs, par rapport au compte 2020 et au budget 2021)

en millions de francs	C 2020	B 2021	C 2021	Écart p. r. au C en mio	Écart p. r. au C en %	Écart p. r. au B en mio	Écart p. r. au B en %
<b>Dépenses par groupe de tâches</b>	<b>87'817</b>	<b>81'952</b>	<b>88'281</b>	<b>464</b>	<b>0,5</b>	<b>6'329</b>	<b>7,7</b>
<i>sans les dépenses liées à la crise du coronavirus</i>	<i>72'819</i>	<i>75'228</i>	<i>74'213</i>	<i>1'394</i>	<i>1,9</i>	<i>-1'016</i>	<i>-1,4</i>
Relations avec l'étranger	3'836	3'640	3'816	-20	-0,5	176	4,8
<i>sans les dépenses liées à la crise du coronavirus</i>	<i>3'494</i>	<i>3'640</i>	<i>3'471</i>	<i>-23</i>	<i>-0,7</i>	<i>-170</i>	<i>-4,7</i>
Sécurité	6'422	6'340	5'927	-494	-7,7	-412	-6,5
<i>sans les dépenses liées à la crise du coronavirus</i>	<i>6'413</i>	<i>6'340</i>	<i>5'923</i>	<i>-490</i>	<i>-7,6</i>	<i>-417</i>	<i>-6,6</i>
Formation et recherche	8'137	8'286	7'528	-609	-7,5	-758	-9,1
<i>sans les dépenses liées à la crise du coronavirus</i>	<i>8'110</i>	<i>8'286</i>	<i>7'526</i>	<i>-584</i>	<i>-7,2</i>	<i>-760</i>	<i>-9,2</i>
Prévoyance sociale	36'302	26'355	30'222	-6'080	-16,7	3'867	14,7
<i>sans les dépenses liées à la crise du coronavirus</i>	<i>23'320</i>	<i>24'155</i>	<i>24'062</i>	<i>741</i>	<i>3,2</i>	<i>-94</i>	<i>-0,4</i>
Trafic	10'112	10'878	10'801	689	6,8	-77	-0,7
<i>sans les dépenses liées à la crise du coronavirus</i>	<i>9'741</i>	<i>10'034</i>	<i>10'213</i>	<i>471</i>	<i>4,8</i>	<i>178</i>	<i>1,8</i>
Agriculture et alimentation	3'662	3'668	3'660	-2	-0,0	-8	-0,2
<i>sans les dépenses liées à la crise du coronavirus</i>	<i>3'650</i>	<i>3'668</i>	<i>3'660</i>	<i>10</i>	<i>0,3</i>	<i>-8</i>	<i>-0,2</i>
Finances et impôts	10'475	11'097	11'620	1'145	10,9	523	4,7
Autres groupes de tâches	8'871	11'688	14'706	5'835	65,8	3'018	25,8
<i>sans les dépenses liées à la crise du coronavirus</i>	<i>7'617</i>	<i>8'008</i>	<i>7'739</i>	<i>123</i>	<i>1,6</i>	<i>-269</i>	<i>-3,4</i>

### Remarques:

- les chiffres corrigés des dépenses liées à la crise du coronavirus sont indiqués en italique.

Les dépenses de la Confédération ont augmenté de près de 0,5 milliard par rapport à l'année précédente pour atteindre 88,3 milliards (+ 0,5 %). Comme en 2020, leur évolution est marquée par les dépenses en lien avec la lutte contre la pandémie de COVID-19. En 2021, celles-ci ont atteint 14 milliards, soit quelque 0,9 milliard de moins que l'année précédente. Les principaux postes de dépenses en lien avec la pandémie ont à nouveau été comptabilisés à titre de besoin de financement extraordinaire (12,3 milliards).

Abstraction faite des mesures de lutte contre la pandémie de COVID-19, les dépenses relatives à l'activité ordinaire de l'État ont certes augmenté de 1,4 milliard par rapport à l'exercice précédent, mais sont restées inférieures de plus de 1 milliard au montant prévu au budget 2021. Leur croissance de près de 2 % est principalement due à la progression des parts de tiers aux recettes de la Confédération.

- **Relations avec l'étranger – coopération internationale** (3,8 milliards, - 0,5 %): les dépenses se sont maintenues au niveau de l'année précédente. Les charges requises pour les mesures de lutte contre la pandémie à l'étranger sont, elles aussi, restées stables par rapport à 2020 (345 millions).
- **Sécurité** (5,9 milliards, - 7,7 %): les dépenses de sécurité ont diminué d'environ 500 millions en 2021. Ce recul est essentiellement dû à la diminution des dépenses d'armement consécutive aux retards pris par certains projets.
- **Formation et recherche** (7,5 milliards, - 7,5 %): la Confédération a investi quelque 600 millions de moins qu'en 2020 dans la formation et la recherche. Cette diminution s'explique principalement par la non-association de la Suisse au programme «Horizon Europe». Seule une fraction des moyens prévus pour ce programme a été sollicitée pour financer les mesures transitoires instaurées vers la fin de l'année au niveau national.
- **Prévoyance sociale** (30,2 milliards, - 16,7 %): abstraction faite de celles qui concernent l'indemnité en cas de réduction de l'horaire de travail (4,3 milliards) et l'allocation pour

perte de gain due au COVID-19 (1,8 milliard), les dépenses ont augmenté de 3,2 %. La hausse la plus marquée concerne les dépenses relatives à la prévoyance vieillesse: d'une part, la contribution de la Confédération à l'AVS a progressé en raison de l'accroissement du nombre de bénéficiaires de rentes et de l'augmentation des rentes de vieillesse (+ 209 millions), d'autre part, la part du pour-cent de TVA revenant à l'AVS s'est accrue (+ 183 millions) dans le sillage de la progression des recettes de la TVA. L'évolution positive des recettes de la TVA a également permis d'augmenter les prestations de la Confédération en faveur de l'assurance-invalidité (+ 226 millions).

- **Trafic** (10,8 milliards, + 6,8 %): les dépenses relatives au trafic sont supérieures à celles de l'exercice précédent de 689 millions au total. Le principal vecteur de cette évolution est l'augmentation de l'apport au fonds d'infrastructure ferroviaire (FIF; + 223 millions). Les dépenses au titre de l'indemnisation du transport régional des voyageurs se sont également accrues (+ 125 millions), les deux tiers environ de cette hausse étant dus aux mesures de lutte contre la pandémie. En outre, des aides financières en lien avec la pandémie ont été accordées au fret ferroviaire (88 millions) et à Skyguide (250 millions, soit + 100 millions par rapport à 2020). Les dépenses consacrées à la circulation routière, en particulier l'apport au fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (FORTA), ont augmenté de 145 millions par rapport à l'année précédente.
- **Agriculture et alimentation** (3,7 milliards, - 0,0 %): les dépenses consacrées à ce groupe de tâches ont été, dans l'ensemble, équivalentes à celles de 2020.
- **Finances et impôts** (11,6 milliards, + 10,9 %): tandis que les dépenses d'intérêts ont de nouveau fléchi par rapport à l'exercice précédent, les parts de tiers aux recettes de la Confédération se sont accrues sous l'effet de la progression des recettes de l'impôt fédéral direct (part revenant aux cantons: + 329 millions) et de la part des cantons au produit de l'impôt anticipé (+ 662 millions). Calculée avant que soit constituée la provision destinée à honorer les remboursements, la part revenant aux cantons s'est accrue par rapport à l'année précédente, malgré la baisse des revenus nets de l'impôt anticipé. À ces facteurs s'est ajouté un effet spécial lié au remboursement de la TVA perçue sur les redevances de réception de radio et de télévision (+ 186 millions).
- **Autres groupes de tâches** (14,7 milliards, + 65,8 %): l'augmentation des dépenses dans les autres groupes de tâches (conditions institutionnelles et financières, culture et loisirs, santé, environnement et aménagement du territoire, économie) est marquée par les mesures de lutte contre la pandémie de COVID-19. Celles-ci ont augmenté par rapport à 2020 notamment en raison des mesures pour cas de rigueur destinées aux entreprises (4,2 milliards) ainsi que des coûts liés aux tests de dépistage (1,2 milliard) et aux vaccins (0,7 milliard). Les activités ordinaires de l'État ont requis davantage de dépenses en faveur de l'environnement, du programme Bâtiments et de l'apport au fonds alimenté par le supplément sur les coûts de transport d'électricité.

Graphique: Écarts par rapport à l'exercice précédent (en %)

